

FLASH INFO

JOSSIGNY — OCTOBRE 2019



<http://jossigny.fr/>

**La mairie sera
exceptionnellement
fermée
le mercredi 30 et le
jeudi 31 Octobre.**

HORAIRES DE LA MAIRIE :

**Lundi, Mardi et
Jeudi :**
9h/12h et 14h/18h

Mercredi :
9h/12h

Vendredi :
9h/12h et 14h/19h

PanneauPocket : « Ma commune dans la poche »



La commune de Jossigny se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette.

L'actualité sera maintenant à portée de poche !

Votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger gratuitement sur votre smartphone :

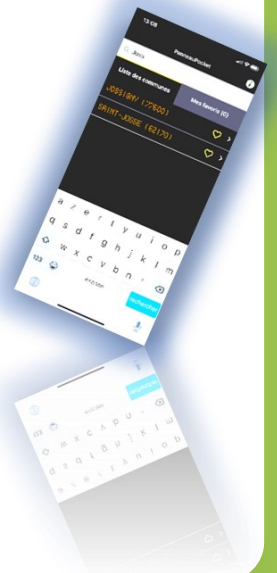
-Sur App Store pour Iphone



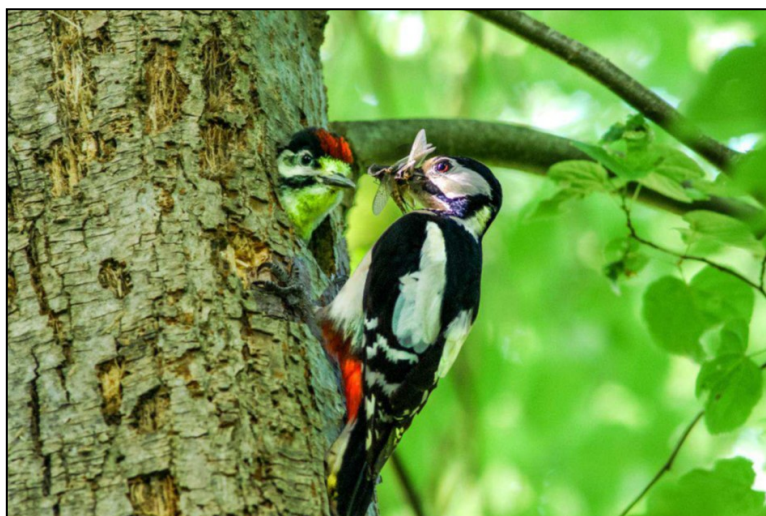
-Sur Google Play pour les autres



- Entrez « PanneauPocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran,
- Le logo de PanneauPocket apparaît,
- Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir »,
- Ouvrez l'application (et autorisez les notifications),
- Entrez le nom de votre commune dans la barre de recherche en haut de l'écran,
- Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur jaune.



L'exposition « **La Nature à l'œuvre et Faits divers au Jardin** » en détails :



Mercredi 6 novembre : visite des enfants fréquentant la garderie du mercredi

Jeudi 7 novembre : l'école se déplace à la grange pour déambuler et assister à une présentation proposée par un animateur à partir de 14h00.

Samedi 9 novembre : Ouverture au public de 14h30 à 17h00

Lundi 11 novembre : après la cérémonie, visite libre de 12h00 à 14h00.



Comme pour toutes les communes de France de moins de 10 000 habitants, le recensement est effectué tous les 5 ans.

En 2020, il se déroulera du 16 janvier au 15 février.

Les données individuelles sont recueillies soit par internet, soit par un agent recenseur désigné par la commune. Ces dernières sont transmises directement à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et surtout elles restent confidentielles.

Ce n'est pas qu'une formalité administrative !

Certes le recensement est obligatoire mais c'est surtout un geste citoyen primordial pour les finances communales.

En effet la réactualisation de la démographie communale agit directement sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), participation financière de l'Etat au budget communal pour assurer la continuité du service public pour chaque habitant.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Programme :

- Dépôt de gerbe à 11 heures, Place de la mairie,
- Cortège au cimetière communal,
- Verre de l'Amitié, à la Grange aux Dîmes.